

Le ministre équatorien des Affaires étrangères déclare que le rapport des États Unis sur les Droits de l'Homme est illégitime



Quito, 28 février (RHC- Telesur)- Le ministère équatorien des Affaires étrangères a déclaré que le rapport annuel 2013 sur les Droits de l'Homme publié par le Département nord-américain d'état à un caractère illégitime et unilatéral. Des supposées restrictions à la liberté d'expression et d'association en Équateur y sont mentionnées.

Dans un communiqué divulgué à Quito, le ministre des Affaires étrangères Ricardo Patiño rappelle que Washington est responsable de détentions illégales, d'inexistences de procès judiciaires, de tortures, qu'il impose un blocus à Cuba, qui est condamné par toute la communauté internationale.

Le chef de la diplomatie équatorienne signale que l'utilisation par les États Unis des drones pour assassiner des centaines de personnes dans le monde est mise en question. Il a dénoncé la persistance de l'impunité pour les responsables de l'invasion en Irak.

Le ministère équatorien signale qu'au lieu de perdre le temps à élaborer des listes rédigées selon son gré la Maison Blanche devrait se préoccuper de ratifier au moins, cinq instruments internationaux liés aux droits de l'homme.

Le communiqué ajoute qu'en plus d'impulser avec un véritable engagement et efficacité le respect en la matière, l'État équatorien a souscrit et ratifié la totalité des instruments inter-américains de protection des droits fondamentaux des citoyens.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/16007-le-ministre-equatorien-des-affaires-etrangeres-declare-que-le-rapport-des-etats-unis-sur-les-droits-de-lhomme-est-illegitime>



Radio Habana Cuba